



Desesperate facteur's life !

A notre demande, la CFDT était reçue par la Direction de Paris 09 mi-février afin d'aborder les points suivants

La procédure V8 pour les recommandés

De nombreux agents nous ont interpellés pour avoir les recommandés dans l'ordre établi du bordereau. **Avantage** : cela diminue le temps de recherche pour le facteur ainsi que le risque d'erreur. Cela se fait dans d'autres bureaux notamment dans le 19^{ème}, alors pourquoi ici ?

La direction va étudier, avec le responsable de la cabine, les possibilités techniques mais semble sceptique car le temps de préparation des recommandés risquant de s'allonger, les facteurs auraient leur recommandés plus tard.

Les conditions de travail

Dans le cadre santé au travail, La Direction a décidé d'apporter des améliorations. Elle souhaite :

- ✓ La généralisation des chariots élévateurs CV 300
- ✓ Le recyclage des containers CV 660 dangereux à l'usage
- ✓ La conception d'un autre système pour décaser le courrier
- ✓ La sensibilisation des agents de manutention par rapport au bruit
- ✓ Un test de modification sur les « Garmoll » (ajout de roulettes mobiles améliorant la maniabilité)

Enfin une convention « point à risque » hors CHSCT sera organisée par la DOTC et par centre.

Pour la CFDT, la santé au travail ne se résume pas à la réduction du taux de congés maladie. Pour nous, ce doit être compris comme un état de bien être physique, mental et social. Le bien être au travail est d'ailleurs une préoccupation de plus en plus importante pour les salariés, quel que soit leur domaine professionnel.

Toutes ces mesures vont donc dans le bon sens. Mais de même que La Poste ne s'est pas construite en un jour, il faudra un travail de longue haleine pour faire évoluer les mentalités, les pratiques et le matériel. Il reste qu'aujourd'hui, La Poste doit assumer ses responsabilités si elle veut mener à bien le dossier « santé au travail » qui est, soi disant, sa priorité de l'année 2006. Qu'elle le prouve ! En mettant en place une politique exemplaire et ambitieuse pour vous préserver. Car nous le savons, vous le savez, elle le sait : « vous êtes sa force ! ».

Les locaux du 2^{ème} étage

Suite au départ des commerciaux vers le site des Renaudes laissant libre les locaux du 2^{ème} étage, nous avons proposé d'y transférer les locaux syndicaux ce qui dégagerait plus de place pour les voitures au niveau du quai.

Sur ce point, La Direction a confirmé que cela ne dépendait pas d'elle mais de la Direction Immobilière. Et aussi que certains syndicats ne jugent plus opportun de déménager comme ils le pensaient un mois avant. Quant au gain de places pour les voitures, comme à l'avenir leurs nombres devraient diminuer plutôt qu'augmenter....

Sinon et pour changer de sujet, la Direction nous a informés que l'ensemble des sanitaires du bureau seraient changés prochainement (9 semaines de travaux, un coût de 191.000€). Aussi un devis a été réalisé pour effectuer des travaux de peinture dans les locaux syndicaux.

La brigade de tri

La Direction a annoncé qu'elle conserverait une brigade de tri dans le bureau mais avec un nombre d'agent plus restreint. Cette brigade sera constituée d'agents dispensés de sortie en distribution. Les agents de la brigade qui peuvent faire autre chose que du tri doivent envisager d'occuper d'autres postes.

Le directeur d'établissement veut améliorer l'entente et le respect au sein de la brigade de tri et envers la brigade de tri. Celle-ci n'est « ni une brigade de bras cassés ni un dépotoir ». Elle est efficace : à 8h30 il n'y a plus de reste et les cadences de tri sont à un niveau très correct.

Dont acte car nous considérons le respect comme une règle essentielle dans les relations de travail. Elle doit s'appliquer à tous les niveaux : entre collègues et entre la hiérarchie/les agents dans un sens comme dans un autre !

Envisager d'autres postes, pourquoi pas ? Mais avant tout il faudrait qu'il y ait des postes disponibles et motivants. Des agents de la brigade de tri sont partis au service de la collecte, tout le monde n'est pas intéressé par ce type de poste ! Profiter de la prochaine vente de quartier ? Y aura t'il suffisamment de quartier à vendre ? Rien n'est moins sur !!!

Enfin sur le devenir de la brigade de tri sur le centre : prudence !!! Le 21 février, lors d'une réunion avec la DOTC sur le transfert du TG3 manuel de Gonesse vers Paris, nous avons appris que « le traitement des 1^{ier}, 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème} et 9^{ème} arrondissement restera sur Le Louvre fin 2008. Les modalités d'organisation seront définies au 2nd semestre 2007 ».

Le PEG (Plan Epargne Groupe)

Bien qu'étant assez complexe ce plan a été présenté en ETC. Evidemment toutes les questions n'ont pas trouvé de réponses et c'est bien normal : nos chefs d'équipe n'ont pas la formation de conseiller financier. Un numéro vert a été mis en place le 12 février pour répondre à toutes les questions.

La Direction a décidé de collecter les questions les plus fréquentes restées sans réponse de la part des chefs d'équipe afin d'apporter une réponse.

La réorganisation

Sur ce point le Directeur d'établissement n'a pas voulu se prononcer. Techniquement il se dit prêt, ayant tous les chiffres à sa disposition et des projets pleins les cartons !!! Cependant, il faut attendre l'évolution des négociations de facteur d'avenir sur Paris 17 qui est site pilote pour la DOTC de Paris Nord. Aussi, le Directeur n'a pas l'autorisation du Directeur de la DOTC pour communiquer sur ce sujet. Enfin, s'il devait y avoir une réorganisation ça ne serait pas avant fin 2007 évidemment sans création d'emploi.

Certes, pour l'instant il est urgent d'attendre mais pas trop car lors de la Convention courrier du 14 février, le Directeur de la DOTC en personne a annoncé que les grandes manœuvres débuteraient à Paris 09 comme Paris 10 au 2nd semestre 2007....